

Gratuit

RALLYE BD

28 SEPT 24

1^{er} FEV 25

Cadeaux
à gagner

5^{ème}
Édition



© Réseau des médiathèques - illustration : flor.entraineur.com - I&NS

RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DE VOS MÉDIATHÈQUES

RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES
BELLERIVE-SUR-ALLIER - CUSSET - VICHY - VICHY COMMUNAUTÉ

Bibliothèque Universitaire
de l'Orangerie

Médiathèque de Cusset

Médiathèque Ferme Modèle

Médiathèque Valéry Larbaud



VILLE DE CUSSET



Liste des titres du Rallye et grille de réponses

Tous les albums peuvent être lus par les adultes et les adolescents sauf ceux avec une bulle rouge  qui sont réservés aux adultes uniquement.

Les albums pouvant être lus par les enfants sont matérialisés par une bulle jaune. 

Les albums avec cette bulle  sont uniquement consultables sur place.

Les albums numériques présents sur la Médiathèque digitale de la Bibliothèque Départementale de l'Allier sont indiqués par ce logo.  <https://mediatheque.allier.fr/> (Inscription auprès de vos bibliothécaires).

Toutes les fiches BD sont téléchargeables sur le portail du réseau : <https://mediatheques.vichy-communaute.fr/>

Catégories :

individuel enfant (jusqu'à 12 ans)

individuel adulte (à partir de 18 ans)

individuel adolescent (de 13 à 17 ans)

groupe (2 à 4 personnes tout âge confondu)

Nom(s) : _____

Prénom(s) : _____

N°lecteur : _____

Age(s) : _____

Rallye BD
28/09/2024 – 01/02/2025

REGLEMENT

Article 1 :

Le réseau des médiathèques de Bellerive-sur-Allier, Cusset, Vichy et Vichy Communauté organise un jeu gratuit et sans obligation d'achat dénommé « Rallye BD ».

Il débutera le samedi 28 septembre 2024 à l'occasion du festival « Venez buller à Cusset » qui se tiendra à Cusset.

Il s'achèvera le samedi 1^{er} février 2025 à la fermeture des médiathèques, durant la fin du festival BD d'Angoulême.

Article 2 :

Ce jeu est ouvert aux lecteurs du réseau des médiathèques, enfants, adolescents et adultes, à l'exception du personnel du réseau des médiathèques.

La sélection proposée peut être intégralement lue par les adultes. La sélection des lectures à destination du jeune public sera matérialisée par un code couleur.

La participation au rallye BD dans la catégorie individuelle est conditionnée à une inscription au réseau.

La participation au rallye BD dans la catégorie groupe (2 à 4 personnes maximum) nécessite qu'au moins un des participants du groupe soit inscrit au réseau des médiathèques.

Une seule participation par personne est autorisée.

Dans le cas contraire, la participation sera considérée comme nulle.

Les coordonnées des participants ne pourront faire l'objet d'une utilisation ultérieure à des fins commerciales et promotionnelles.

Tout participant gagnant un lot accepte de façon inconditionnelle la diffusion de son nom dans le cadre de la communication qui sera faite autour de l'animation.

Article 3 :

Pour participer au présent jeu, toute personne intéressée devra retirer un bulletin de participation auprès de l'organisateur :

- Sur le stand « Médiathèque éphémère » du festival « Venez buller à Cusset » le 28 septembre 2024.
- En version dématérialisée sur le portail du réseau des médiathèques (<http://mediatheques.vichy-communaute.fr/>) à compter du mardi 1er octobre 2024.
- En version papier dans les quatre médiathèques du réseau à compter du lundi 30 septembre 2024.

Ce bulletin sera disponible jusqu'au 01/02/2025 à la fermeture des médiathèques.

Les bulletins de participation, une fois remplis, seront remis à l'organisateur, dans l'une des quatre médiathèques du réseau. Des urnes seront prévues à cet effet.

Tout bulletin remis après le 01/02/2025 à la fermeture des médiathèques, sera considéré comme nul.

Article 4 :

Tout bulletin apparaissant comme falsifié, détérioré ou copié par quelque moyen que ce soit sera considéré comme nul.

Tout bulletin illisible ou surchargé sera considéré comme nul.

Article 5 :

120 BD sont mises en lice.

Les albums représenteront un éventail large de la production en matière de bande dessinée. Seront représentés les genres : reportage, humour, policier, fantastique, science-fiction, manga, adaptation, biographie, chronique contemporaine.

Seront aussi représentés les auteurs du festival « Venez buller à Cusset ».

L'objectif est de répondre correctement au maximum de questions présentes dans les BD sélectionnées.

Toute personne peut participer à partir d'une BD lue.

Article 6 :

Les 120 BD seront toutes présentes sur le stand « Médiathèque éphémère » du festival « Venez buller à Cusset » le 28 septembre 2024. Elles ne seront donc pas accessibles dans les médiathèques du réseau ce jour-là. L'accès aux BD dans les médiathèques du réseau se fera à compter du lundi 30 septembre 2024 pour la bibliothèque universitaire de l'Orangerie et du mardi 1^{er} octobre 2024 pour les médiathèques municipales de Bellerive, Cusset et Vichy.

Article 7 :

Les bandes dessinées retenues pour le rallye seront empruntables 2 semaines non renouvelables, afin de leur permettre de circuler dans les médiathèques et grâce au service des navettes.

Article 8 :

Quelques bandes dessinées sont présentes en peu d'exemplaires sur le réseau. Afin de permettre leur accessibilité, elles seront proposées uniquement en consultation sur place dans les médiathèques du réseau pour être lues par le plus grand nombre. Ces bandes dessinées seront signalées par un code couleur dans le livret.

Article 9 :

Chaque BD mise en lice pour le rallye possède un questionnaire de 8 questions à choix multiple. Il y a une seule réponse possible par question. Les réponses sont obligatoirement présentes dans l'album de bande dessinée. Les questionnaires présents dans les BD doivent y rester et ne sont pas destinés à être remplis à l'intérieur des BD.

Les 120 questionnaires sont également présents sur le portail du réseau des médiathèques.

Pour les BD existant en version numérique sur le portail de la médiathèque digitale de la MDA (médiathèque départementale de l'Allier), les questionnaires seront également accessibles.

Le bulletin de participation contient une grille qui comprend la liste exhaustive de la sélection pour le rallye BD, la grille permettant de reporter les réponses des questions à choix multiple.

Les enfants ne pourront répondre qu'aux questions des bandes dessinées signalées par un code couleur jaune.

Les adolescents pourront répondre à toutes les questions des bandes dessinées du rallye BD sauf mention contraire signalée par un code couleur rouge.

Les adultes pourront répondre à toutes les questions des bandes dessinées.

Les lectures des mineurs restent sous la responsabilité des représentants légaux. L'organisateur en décline toute responsabilité.

Chaque bonne réponse à une question à choix multiple se verra attribuer 1 point. Le plus grand nombre de points désignera le vainqueur dans les 4 catégories mentionnées précédemment :

- Catégorie individuel enfant
- Catégorie individuel adolescent
- Catégorie individuel adulte
- Catégorie groupe

Le gagnant est celui qui obtiendra le plus de points dans sa catégorie. En cas d'ex aequo au sein d'une même catégorie, un tirage au sort désignera le gagnant. Il sera effectué par huissier de justice.

Article 10 :

Les lots à gagner sont les suivants :

Catégorie individuel enfant (jusqu'à 12 ans) :

1^{er} lot : 1 chèque cadeau d'une valeur de 20 euros à utiliser dans une des librairies de Vichy

2^{ème} lot au 10^{ème} lot : une bande dessinée offerte par le réseau des médiathèques.

Catégorie individuel adolescent (de 13 à 17 ans) :

1^{er} lot : 1 chèque cadeau d'une valeur de 20 euros à utiliser dans une des librairies de Vichy

2^{ème} lot au 10^{ème} lot : une bande dessinée offerte par le réseau des médiathèques.

Catégorie individuel adulte (à partir de 18 ans) :

1^{er} lot : 1 chèque cadeau d'une valeur de 30 euros à utiliser dans une des librairies de Vichy

2^{ème} au 10^{ème} lot : une bande dessinée offerte par le réseau des médiathèques.

Catégorie groupe (2 à 4 personnes maximum, tout âge confondu) :

1^{er} lot : 1 chèque cadeau par membre du groupe, d'une valeur unitaire de 10 euros à utiliser dans une des librairies de Vichy

2^{ème} lot : au 5^{ème} lot : une bande dessinée offerte par le réseau des médiathèques pour chaque membre du groupe.

.

Les lots offerts ne peuvent donner lieu de la part des gagnants à aucune contestation ni à la remise de sa contre-valeur en argent.

Ils ne pourront être échangés contre d'autres prix.

Si pour une raison extérieure à l'organisateur, un des lots devait être modifié, sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait. L'organisateur le remplacera alors par un lot de caractéristiques similaires, de valeur égale ou supérieure.

Article 11 :

Le palmarès annonçant les gagnants de chaque catégorie, sera connu au plus tard le 28 février 2025 par affichage dans les médiathèques du réseau, sur le portail du réseau des médiathèques et sur les réseaux sociaux institutionnels des médiathèques. Les gagnants seront prévenus par mail ou téléphone et avertis du lieu de retrait de leurs cadeaux.

Article 12 :

Le fait de participer au rallye BD implique l'acceptation pure et simple du présent règlement.

L'organisateur se réserve le droit de modifier ou d'annuler ce jeu, si les circonstances l'exigent notamment en cas de force majeure. Sa responsabilité ne saurait être engagée et aucune indemnité de quelque nature que ce soit ne saurait être versée aux participants.

Article 13 :

Toute contestation relative au présent règlement ou à son interprétation relève de la compétence de l'organisateur.

Article 14 :

Le présent règlement sera déposé 1^{er} septembre 2024 à l'étude de Maître Oriot huissier de justice, 11 place de l'Hôtel de Ville à Vichy.

Le règlement est également consultable sur le portail du réseau des médiathèques et peut être communiqué sur simple demande faite à l'organisateur.

Article 15 :

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du Rallye BD sont traitées conformément à la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978.

Les participants disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant.

Ce droit s'exerce auprès du réseau des médiathèques, en s'adressant à l'une des quatre médiathèques qui le composent.

Portail du réseau des médiathèques :
<https://mediatheques.vichy-communaute.fr/>

Bibliothèque Universitaire de l'Orangerie

Pôle Universitaire de Vichy
1, avenue des Célestins
03200 VICHY
Tél : 04 70 30 43 50

Médiathèque Ferme-Modèle

52, rue Jean Zay
03700 BELLERIVE-SUR-ALLIER
Tél : 04 70 59 44 25

Médiathèque de Cusset

8, rue du Président Wilson
03300 CUSSET
Tél : 04 70 30 95 11

Médiathèque Valery-Larbaud

106-110, rue du Maréchal Lyautey
03200 VICHY
Tél : 04 70 58 42 50

Bibliothèque Départementale de l'Allier

<https://mediatheque.allier.fr/>



VILLE DE CUSSET

